

# Gestion des pollutions marines accidentelles

Formation dédiée aux élus et collectivités  
Sur demande

(site et date à définir conjointement)

NOUVELLE  
FORMATION



1 jour - 7 h

Présentiel

Date sur demande



Élus et collectivités



Inter-entreprises

Apprenants :  
Mini 10 – Maxi 20

Intervenants :  
Cedre



Formation sur site  
5 500 € HT/formation

Formation  
délivrée au Cedre  
3 500 € HT/formation



Vous êtes en situation  
de handicap ?  
Pour un accueil dans les  
meilleures conditions,  
merci de contacter :  
formation@cedre.fr

## Objectifs

- Identifier les risques de pollutions du milieu marin (mer, littoral, zones portuaires) sur le territoire communal
- Anticiper les enjeux associés
- Maîtriser le cadre légal et réglementaire de la gestion des pollutions accidentelles
- Identifier les rôles et les responsabilités des communes et des élus
- S'approprier les outils disponibles pour se préparer
- Mettre en place, au sein de son PCS, un volet dédié à la lutte contre les pollutions accidentelles

## Le +

► Un guide papier dédié aux autorités locales disponible !



## Contenu

- Les pollutions affectant le territoire communal : sources et enjeux
- Nature et comportement des polluants potentiels : hydrocarbures, produits chimiques, déchets aquatiques
- Impacts potentiels des pollutions accidentelles sur l'environnement et les usages
- Cadre légal et réglementaire ORSEC/POLMAR-Terre
- Focus sur le rôle et responsabilités du maire et des communes en cas de pollution accidentelle :
  - Conduite à tenir en cas de pollution
  - Mobilisation des moyens
  - Aspects financiers
  - Retours d'expérience
- Les outils et expertises disponibles, volet « Pollution marine accidentelle » des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)

## Pédagogie

- Alternance apports théoriques/exemples concrets
- Partages d'expérience
- Échanges entre les apprenants et le formateur
- Étude de cas : « Gestion d'une pollution marine affectant une commune »
- Ressource disponible : accès à notre plateforme en ligne



Théorie

## Évaluation des acquis

Étude de cas

À l'issue de la formation, remise à chaque participant d'une attestation